

# E-Journal KINSHASA

3  
ans

HEBDOMADAIRE | 4<sup>ÈME</sup> ANNÉE | NOUVELLE SÉRIE N°5

*Vous sommes très présent sur les réseaux sociaux*

## ÉDITO

### Transport aérien : Pas de vols entre les provinces

La RDC est un grand pays, presque un sous-continent vu sa superficie.

Pour voyager dans ce vaste pays, il faut s'armer de patience.

Je le savais mais je savais aussi que les Congolais trouvent toujours des plans B, mieux une solution pour y pallier.

Pour ce faire, la compagnie aérienne ne pouvant desservir toutes les provinces, ni encore les sociétés nationales de chemin de fer, transport terrestre ou fluvial, les compagnies privées sont venues à leur rescousse.

C'est comme ça qu'on retrouve dans notre espace aérien, beaucoup d'avions de sociétés privées et dans nos fleuves et rivières, des embarcations de sociétés privées.

Pour joindre Matadi à partir de Kinshasa, le problème ne se pose pas, on peut le faire par bus, taxis bus ou taxis, voire avec des voitures personnelles.

Tous ces moyens ont suppléé le vide laissé par le train. Pour aller dans le grand Bandundu, il y a des bus, jeeps et baleinières.

Tandis que pour aller dans le grand Kasai, grand Équateur où grand Katanga, il faut prendre l'avion au départ de Kinshasa. Si le grand Katanga et le nord Kivu ont plus d'un vol par semaine, pour le reste, il n'y a qu'un vol hebdomadaire et de fois annulé.

Et entre les provinces, il n'existe quasiment pas des vols interprovinces. Il faut regagner la capitale pour les faire.

Nous avons vécu ça, pas de vol entre Kisangani et Buta et la seule alternative, c'est la route, un vrai calvaire, un vrai parcours de combattant.

Lire dans les carnets de voyage de Herman Bangi Bayo.

Ont collaboré dans cette livraison, le prof Yoka dans sa chronique "les confidences du chauffeur du ministre", notre libre penseur Socrate Lokondo, le sénateur Didier Mumengi qui propose une solution pour sortir de la faim.

Et enfin, nous publierons tous les résultats des matchs de la coupe du monde Qatar 2022.

Bon weekend !

**Jean Pierre Eale Ikabe**  
Éditeur

## NATION

### MÉDIAS - COUP D'ÉTAT AU CSAC SERGE KABONGO ET MIMIE ENGUMBA DÉNONCENT UN PROCESSUS PRÉCIPITÉ DANS LA DÉSIGNATION DU BUREAU DÉFINITIF

Page 5

## NATION

### LISTE DES MEMBRES DU CSAC PAR PROVENANCE

Page 5

## NATION

### QUID DES ACCORDS ENTRE LES M23 ET LES AUTORITÉS CONGOLAISES ?



Page 3

## PROVINCE

### BUTA, UN VILLAGE DANS UNE VILLE



Page 8

## UN ACCORD CONCLU POUR UN "CESSEZ-LE-FEU" DÈS VENDREDI



Un accord a été trouvé pour un "cessez-le-feu immédiat" dès vendredi à 18 heures dans l'est de la République démocratique du Congo, à l'issue d'un mini-sommet à Luanda mercredi, a annoncé le ministre angolais des Affaires étrangères.

Le président congolais Félix Tshisekedi y était notamment réuni avec le ministre rwandais des Affaires étrangères Vincent Biruta, en l'absence du président Paul Kagame, pour tenter de mettre fin aux récentes tensions dans l'est de la RDC et après l'échec d'un accord de cessez-le-feu conclu en juillet.

Les parties se sont également accordées pour exiger "le retrait immédiat des rebelles du M23 des

zones occupées", a précisé le ministre Tete Antonio, à l'issue de la réunion.

Les délégations étaient reçues par le président angolais et médiateur désigné par l'Union africaine, Joao Lourenço.

L'est de la RDC est en proie depuis près de 30 ans aux violences de groupes armés, pour beaucoup héritées de guerres qui ont ensanglanté la région dans le sillage du génocide rwandais de 1994.

Après une accalmie, la région connaît un regain de tensions depuis fin octobre. Les rebelles du M23 ("Mouvement du 23 mars"), ancienne rébellion tutsi qui a repris les armes fin 2021 en reprochant à Kinshasa de ne pas avoir respecté des accords sur la démobilisation de ses combattants, ont

pris du terrain en avançant sur Goma (est).

La RDC accuse le Rwanda de soutenir cette rébellion, ce que Kigali conteste systématiquement. Kinshasa a affirmé mardi qu'il était "hors de question" de discuter avec les rebelles du M23 avant leur retrait des zones qu'ils occupent dans l'est du pays.

Un cessez-le-feu avait été conclu en juillet à Luanda. Mais l'accord entre les chefs d'Etat des deux pays voisins avait été immédiatement violé sur le terrain.

Le chef d'Etat burundais, également président de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC), Évariste Ndayishimiye, était présent à Luanda ainsi que l'ex-président kényan, Uhuru Kenyatta, en tant que facilitateur de

l'EAC pour la paix en RDC.

Les sept pays de l'organisation - Burundi, Kenya, Ouganda, RDC, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie - ont décidé en juin de l'envoi d'une

force régionale en cours de déploiement. L'EAC a pour sa part annoncé de prochaines discussions de paix à Nairobi.

**Africanews**

## QUID DES ACCORDS ENTRE LES M23 ET LES AUTORITÉS CONGOLAISES ?



**P**armi l'une des raisons majeures de reprise des hostilités par les rebelles du M23 est le non-respect des accords signés avec les autorités congolaises.

Après leur débâcle et retraite en Ouganda et au Rwanda, des négociations ont été entamées en vue de leur retour et éventuellement de leur réinsertion au sein des forces armées.

Durant le règne du président Joseph Kabila, ces négociations ont piétiné jusqu'à l'arrivée du président

Félix Tshisekedi, qui selon les rebelles du M23, ce dernier avait eu langue avec eux et qu'il avait promis des pourparlers pour leur retour au pays.

N'ayant une fois de plus pas obtenu gain de cause, les rebelles de M23 ont repris des hostilités en occupant plusieurs territoires de l'est du pays pour faire pression aux autorités congolaises afin de réouvrir les négociations.

Très vite les gens ont compris que c'est le Rwanda, avec ses visées expansionnistes,

qui se cache derrière cette agression alors que le président Félix Tshisekedi leur avait donné tous les gages pour une bonne politique du bon voisinage ainsi que pour une embellie dans le domaine économique.

Qualifiant au départ d'une agression des rebelles du M23, le discours de Kinshasa a évolué en pointant du doigt le vrai agresseur qui n'est rien d'autre que le Rwanda.

Face à l'offensive diplomatique congolaise, la fameuse communauté internationale, qui au

Société éditrice : Agence Temps Libre | Fondateur : Jean Pierre Eale Ikabe

Directeur de publication délégué : Herman Bangi Bayo

Ont contribué à cette édition : Jean Pierre Eale Ikabe, Herman Bangi Bayo, Prof Yoka Ilye, Socrate Lokondo, Katsh Katende, Lionel Aimé Mpassi

Montage : Lino Debrazeau

Tél. : 0999947441 / 0997298314 | E-mail : [agencetempslibre@gmail.com](mailto:agencetempslibre@gmail.com) | Site web : [www.e-journal.info](http://www.e-journal.info)

Siège : Avenue du Stade N°1, Quartier Administratif / Territoire de Kasangulu | Dépôt légal : 09629571



fait n'est qu'un bal d'hypocrites, a donné la mission au président angolais, Joao Batista Lourenço, de servir de médiateur entre les deux pays.

Malgré les assurances données de part et d'autre, le Rwanda a continué à appuyer les rebelles en se servant également de base arrière de ce mouvement terroriste.

Évitant de nommer le Rwanda, le secrétaire général de l'Onu a reconnu l'incapacité de ses troupes en RDC à rétablir la paix alors que c'est leur raison d'être dans ce pays.

Une fois de plus face à l'indifférence générale de la communauté internationale et à l'indolence de l'Union africaine, le peuple congolais, dans son ensemble, s'est résolu de se prendre en charge comme l'avait dit en son temps le président Mzee Kabila.

Toute la nation congolaise s'est rangée derrière son président et les forces armées congolaises.

Paraphrasant Tabu Leur : tofungoli miso lelo, tomoni bozoba nionso tosal (nous sommes aujourd'hui éveillés et nous sommes conscients des erreurs commises), les autorités congolaises ont pris la mesure de la chose et refusent de négocier avec les sous-traitants de notre agression et exigent des négociations avec les commanditaires. Il ne suffit que de gratter le vernis du M23 pour voir apparaître le Rwanda, un valet à la solde des puissances impérialistes et des multinationales.

Comme si l'histoire se répétait mais avec changement des acteurs et des méthodes, c'est le même sort que la RDC a subi à Berlin en 1885, en 1960 avec des sécessions et depuis 1996 avec diverses rébellions.

Combien de fois ces rebelles n'ont pas été intégrés et promis dans des postes de commandement, combien de fois n'ont-ils pas trahi pour se réfugier à leur mère patrie qui est le Rwanda, les cas de Kundabaware et Bosco Tanganda sont éloquentes.

Cette fois-ci, le souverain primaire s'est ressaisi et a dit non à un énième aventurisme du Rwanda sur son sol.

Plus de négociation avec ces fantoches si ce n'est que leur reddition. Engager le pays dans le sens de satisfaire leurs revendications serait de la haute trahison et le peuple congolais n'en veut plus.

Et d'ailleurs en politique les accords de font et se défont, le cas de l'accord Fcc-Cach est une illustration.

L'option diplomatique a démontré ses limites, la seule issue qui reste est militaire et ça peut prendre le temps que ça peut prendre, la victoire est certaine car notre cause est noble et juste.

Rangeons-nous tous derrière les Fardc et le président de la République pour constituer un front commun afin de faire face au complot international dont notre pays est victime.

Comme l'Afrique a la forme d'un revolver et que sa gâchette se trouve en RDC, le mouvement de la "décolonisation" partira de ce grand pays pour faire effet de boule de neige à travers toute l'Afrique.

Les choses bougent en Afrique et ne restons pas en marge de ce changement en gestation.

**Herman Bangi Bayo**

## MÉDIAS - COUP D'ÉTAT AU CSAC

### SERGE KABONGO ET MIMIE ENGUMBA DÉNONCENT UN PROCESSUS PRÉCIPITÉ DANS LA DÉSIGNATION DU BUREAU DÉFINITIF

**L**e journaliste Serge Kabongo, présentateur de la célèbre émission "Kiosque" s'est catégoriquement opposé, ce vendredi, à ce qu'il a qualifié de coup d'État avec la précipitation dans la désignation du bureau définitif du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (CSAC).

Au finish, lui et Mimie Engumba ont dû claquer la porte après un huis clos décrété par le président du bureau d'âge, à la suite d'une motion controversée d'un des membres de cet organe de régulation.

Ce dernier a voulu faire

signer aux autres membres une motion avec des animateurs déjà nommés et s'est opposé au processus de la revisitation du règlement intérieur.

Très critique à cette démarche jugée dangereuse, Serge Kabongo a estimé qu'il n'était pas bon, au vu de l'opinion qui attend un changement positif, d'accepter cette forfaiture qui vient une fois de plus salir l'image de cet organe de régulation.

Toujours dans sa réplique, il a révélé que le règlement intérieur comporte plus de 200 écueils dont il faut d'abord commencer par

revisiter, avant d'entamer une quelconque initiative.

Dans ce que d'aucuns pourraient qualifier de forcing, Christian Bosembe a été désigné Président, Bruno Mbolison vice-président, Oscar Kabamba, Rapporteur, Serge Ndjibu, Rapporteur Adjoint et Adou Luyeye comme Questeur.

Signalons que cette désignation a été également faite en l'absence d'autres membres du bureau, mais aussi sans remise et reprise entre le bureau d'âge et le bureau sortant.

*La rédaction*

## LISTE DES MEMBRES DU CSAC PAR PROVENANCE

Selon la loi organique n°11/001 du 10 janvier 2011 portant composition, attribution et fonctionnement du CSAC dans son article 24, le conseil est composé de 15 membres provenant de :

- |  |  |
|--|--|
| 1. Monsieur Bosembe Lokando Christian :<br>Président de la République  | 9. Monsieur Mboliko Mbolison Bruno :<br>Télévision           |
| 2. Monsieur Kabamba Kasongo Oscar :<br>Assemblée nationale             | 10. Monsieur Nkoy Nsadies Alain :<br>Presse écrite           |
| 3. Madame Luyeye Kundomba Haddou :<br>Assemblée nationale              | 11. Monsieur Eale Ikabe Jean Pierre ;<br>Publicité           |
| 4. Monsieur Banza Tiefolo Gaudens :<br>Sénat                           | 12. Monsieur Mambu Mayaula Arthur :<br>Ordre des avocats     |
| 5. Madame Engumba Iyeyi Mimie :<br>Sénat                               | 13. Monsieur Diatezwa Mpongi David Steve :<br>Anapeco        |
| 6. Monsieur Ndjibu Ngoy Serge :<br>Gouvernement                        | 14. Kanyimbo Manyonga Chantal:<br>UNPC                       |
| 7. Madame Sumbu Onemba Annie :<br>Conseil supérieur de la Magistrature | 15. Kabongo Ngomele Serge :<br>Défense des droits des médias |
| 8. Monsieur Mboka Mangwanda Adeline :<br>Radio sonore                  |  |

## PRÉSENTATION DE CIVILITÉS AU GOUVERNEUR A.I. DU BAS UELE



**A**rrivée dans la nuit du dimanche 20 novembre 2022, la délégation du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (CSAC), conduite par le Haut Conseiller Jean Pierre Eale Ikabe, s'est rendue au gouvernorat de la province du Bas Uele à Buta pour présenter ses civilités à son excellence Monsieur le vice-gouverneur Christophe Kondanga Lemonde, représentant le gouverneur en mission.

Dans son mot introductif, Jean Pierre Eale a présenté succinctement son institution en rappelant son statut d'institution d'appui à la démocratie ainsi que sa

mission de régulateur des médias.

Il a ensuite abordé l'objet de sa mission celle de procéder au concours de recrutement des membres de la coordination provinciale de Bas Uele et de l'ouverture prochaine de cette coordination dans ladite province.

Pour la solennité de l'événement, il a invité le vice-gouverneur à donner le go du démarrage du concours qui s'est tenu à la salle de la Caritas Buta.

Prenant la parole à son tour, le gouverneur a.i, Christophe Kondanga Lemonde, a remercié le président de la République, Félix Tshisekedi,

pour avoir pensé à leur province avec l'installation de cette institution d'appui à la démocratie ainsi qu'au gouverneur de la province en mission pour les efforts qu'il déploie pour la doter de toutes les institutions et services de l'Eata pour son bon fonctionnement.

Il a regretté que l'information n'a pas parvenu au reste de la province c'est-à-dire aux territoires et le temps insuffisant de sensibilisation des candidats.

Il a clos son propos par des remerciements à l'endroit du Haut conseiller du Csac ainsi qu'aux membres de sa délégation.

**EJK**

MEDIAS

# LE CSAC S'ANNONCE AU BAS-UÉLÉ POUR REMETTRE LA PENDULE À L'HEURE



**H**alte à tous ceux qui tenteront d'enfreindre à la liberté et la protection de presse dans la province du Bas-uélé où le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication sera bientôt opérationnel. C'est le sens à donner l'organisation mardi 22 novembre 2022 dans la ville de Buta du test de recrutement du personnel du CSAC.

Sous la supervision de Jean-Pierre EALE IKABE, haut conseiller du CSAC à la tête d'une délégation de cette structure de régulation des médias venue de Kinshasa, 20 candidats ont passé le test de recrutement du personnel de la coordination provinciale du CSAC

Bas-uélé pour les postes d'observateur analyste, secrétaire d'instruction, chargé de normalisation, secrétaire administratif et huissier.

Mais bien avant, le ministre provincial en charge des transports Rémy KEMA Tabu qui a, au nom du gouverneur de province en mission, donné le coup d'envoi a appelé les candidats à donner le meilleur d'eux-mêmes pour réussir à l'épreuve.

Après la CENI, le CSAC sera la deuxième institution d'appui à la démocratie qui s'installe dans la jeune province du Bas-uélé, comme cela est d'ailleurs le cas dans Quatorze autres nouvelles provinces de la RDC.

Garantir et assurer la liberté et la protection de la presse, ainsi que tous les moyens de communication de masses dans le respect de la loi, et veiller au respect de la déontologie en matière de l'information et à l'accès équitable des partis politiques, des associations et des citoyens aux moyens officiels d'information et de communication sont les principales missions du CSAC.

Pour avoir violé la loi, le CSAC a déjà eu à interdire le passage dans les médias de certains acteurs politiques et suspendre certaines émissions, quelques chaînes de radio et stations de télévision.

**Roger LINISA/ Dépêches de la Tshopo**

## BUTA, UN VILLAGE DANS UNE VILLE

**E**rigée en province depuis 2015, le Bas Uele n'a pas encore tous les attributs d'une province : installation des bâtiments publics, des infrastructures routières, des écoles et hôpitaux, la poste, les banques, les terrains de jeux et loisirs, des salles de fête, le transport en commun, unités de production, dessert en eau et électricité, etc.



Tout cela fait défaut à Buta, chef-lieu de la province du Bas Uele.

De première vue, on constate que toutes les grandes artères ne sont pas asphaltées, les clôtures des résidences sont en bambous car le sac de ciment avoisine les 40\$.

En sus, il n'y a pas d'électricité sauf les rares privilégiés qui possèdent des groupes électrogènes et de panneaux solaires, cela handicape le développement des activités commerciales.

Les coûts de biens de consommation sont quatre à cinq fois plus chers que ceux de Kinshasa alors que les populations ont un faible pouvoir d'achat.

Cette situation est due au manque de production locale et à l'enclavement total de ladite province.

Tous les accès sont bloqués

faute d'entretien ou d'aménagement des routes.

A l'intersection de Kisangani, Bumba, Isiro, Bondo, la ville de Buta est totalement enclavée à cause de la détérioration avancée de ses voies d'accès voire de l'espace aérien avec un seul vol hebdomadaire.

La ville de Buta est tout sauf une ville moderne. A l'intérieur même de la ville, des villas contient des cases en pisé et des toitures en chaume.

Toutes les grandes artères sont dégradées par les eaux de pluies suite au manque de canalisation.

Il y a un manque criant des bâtiments administratifs, certains services comme le Renatelsat et la division urbaine pour ne citer que ceux-là travaillent dans la nature, sans aucun bureau.

Ceci est la conséquence de la précipitation et de l'impréparation des autorités qui

ont fait le démembrement des provinces en passant de 11 à 26 provinces alors que le président Mobutu l'a fait d'une façon méthodique.

Kinshasa a été érigée en capitale en 1923 mais elle l'est devenue effectivement qu'en 1929 après avoir construit les infrastructures de base : aéroport, hôpitaux, écoles, banques, camps militaires, bâtiments administratifs, routes, marchés, etc.

Bon nombre de provinces nouvellement démembrées sont non viables et ne méritent pas le statut de province, c'est le cas de Bas Uele et tant d'autres.

Quitte au gouvernement central de mettre en place une politique d'aménagement des territoires en dotant les provinces des budgets substantiels leur permettant de développer les infrastructures de base sinon ces entités sont vouées au sous-développement.

**Herman Bangi Bayo**  
Depuis Buta

# DÉCLIN INTELLECTUEL



Mesdames, Messieurs,

Chers Compatriotes,

Notre pays est appelé à se relever. Il doit se relever en relevant plusieurs défis : défis sécuritaires, défis économiques, défis sociaux, défis environnementaux, défis moraux, défis de la désunion. Il doit aussi relever un autre et important défi, celui qui me préoccupe au plus haut point : le défi intellectuel.

Chers Compatriotes,

Reconnaissons-le, avec franchise, sans honte : le Congo est en déclin intellectuel. Notre pays a certes des sommités dans différents domaines. Mais force est de constater que peu d'entre eux se font voir, peu s'expriment, peu publient des

livres et des articles dans les médias traditionnels ni à travers les réseaux sociaux. Nos meilleurs concitoyens sont totalement absents de l'espace médiatique. Et comme la nature a horreur du vide, celui-ci est aujourd'hui occupé par des acteurs aux propos pas toujours éclairants et aux comportements théâtraux, voire vulgaires, immoraux et qui sont regrettamment devenus les modèles de notre jeunesse.

Il y a bien longtemps que les intellectuels congolais ont obtenu des prix internationaux dans les domaines littéraires et scientifiques. Peu de nos compatriotes occupent actuellement de hautes fonctions dans des organismes internationaux où l'on recrute généralement

les meilleurs. Ceci expliquerait-il cela ?

Comment le pays en est-il arrivé à cet abaissement intellectuel et moral que nous constatons tous dans toutes les strates de notre société, et particulièrement dans notre jeunesse.

De 2003 à 2006, j'ai assumé la fonction de Conseiller chargé de la communication au Cabinet du ministre national de la Solidarité et des Affaires humanitaires. Cette charge m'avait permis de recevoir dans mon bureau plusieurs journalistes de la presse locale, écrite comme audiovisuelle. Nombreux y étaient souvent venus pour percevoir les incournables « frais de diffusion » que les médias congolais exigent pour faire passer tout message, que celui-ci soit informationnel ou promotionnel. La perception de l'argent se faisait évidemment contre décharge. Je fus, plusieurs fois, étonné de lire les brèves rédactions de nos chevaliers de la... plume, écrits que je gardais dans mes classeurs. Je me rappelle de celui d'une jeune journaliste dont je redis ici la première phrase de son petit texte : « Je reconnait avoir reçu de monsieur Lokondo la somme de... » « Reconnait » se termina avec « t ». Le sujet à la première personne du singulier, le verbe à la troisième. Cette mauvaise

conjugaison me poussa à lui demander sa formation. « J'ai un diplôme de graduat en communication de l'Ifasic », m'avait-elle appris. Je me rendis quelques jours plus tard à cet institut d'enseignement supérieur que dirigeait à l'époque mon estimé aîné Jean-Christien Ekambo – homme intelligent et affable que j'ai fréquenté jadis en Belgique, lui diplomate à l'ambassade du Zaïre, moi étudiant. Je lui fis part de la boiteuse conjugaison de la journaliste, produit de son institut. Il me répondit, la mort dans l'âme : « Les étudiants que nous recevons ici viennent du secondaire avec ces faiblesses en rédaction ». Mokonda Bonza, professeur d'économie à l'Université de Kinshasa, a illustré cette réalité en chiffres. Statistiquement, dit-il, sur 10 étudiants qu'il a eu à interroger, « 1 seul s'exprime plus ou moins bien en écrit et en parler ». Sam Bokolombe, brillant juriste et également professeur à l'Université de Kinshasa, fait le même constat non sans abattement. « Il est, dit-il, aujourd'hui pénible de corriger les travaux de fin d'études de nos finalistes, leurs contenus étant généralement lacunaires en fond et en forme ». La lecture des textes diffusés à travers les réseaux sociaux par la majorité des jeunes universitaires congolais confirme les constats faits par ces trois enseignants. Ils sont, dans leur globalité, littérairement indigestes, pas bien

formulés. C'est pourtant eux que l'on retrouve aujourd'hui dans toutes les institutions publiques et privées du pays. Leur productivité professionnelle est, pour la plupart d'entre eux, en dessous de la moyenne.

Les causes de cette dégringolade intellectuelle de notre jeunesse sont multiples et connues, notamment la formation déficitaire des enseignants, leur condition difficile de travail ainsi que la modicité de leurs salaires irrégulièrement payés quand ils ne sont pas détournés, en totalité ou en partie.

Que devons-nous faire pour améliorer cette désastreuse situation de notre éducation nationale, pour que la courbe du savoir, celle de la production intellectuelle de qualité reprenne une direction ascendante au Congo ? Chacun est ici appelé à assumer sa part de responsabilité, les parents, l'Etat et, évidemment, nos enfants eux-mêmes qui doivent prendre conscience qu'il est question de leur vie, de leur avenir et, partant, de celui du destin pays.

J'ai ainsi ici voulu m'adresser particulièrement à notre jeunesse.

Chers jeunes congolais,

Le Congo, notre cher pays, est en compétition internationale, dans tous les domaines. Celle-ci devient de plus en plus rude avec la mondialisation qui s'impose à nous avec les mêmes

principes de fonctionnement planétaires. Il est illusoire de penser nous en soustraire. Vous devez ainsi les maîtriser par vos diverses formations scientifiques, techniques et en sciences humaines de bonne qualité. Ce qui exige de vous de bons parcours d'études, du primaire jusqu'au supérieur. Ces cursus scolaires et universitaires vous sont facilités par une bonne maîtrise de la langue principale de l'enseignement au Congo qui est le français et qui, comme toute langue, a ses particularités.

Chers jeunes congolais,

Beaucoup d'entre vous aspirent certainement à être parmi les meilleurs dans leurs secteurs d'activité. Vos papas, vos aînés, vos enseignants qui ont atteint les sommets du savoir, et qui vous ont positivement marqués, n'y sont pas arrivés par magie. Non. Il y a eu de leur part une ferme volonté de réussir. Oui, la volonté. Comme l'a dit le général de Gaulle : « Les grands hommes de l'Histoire le sont devenus parce qu'ils ont voulu le devenir ». Il y a également eu de leur part de la méthode de travail, des privations diverses qu'ils se sont fait, de la nécessité de s'isoler qu'exige la concentration intellectuelle. Ils ont surtout consacré l'essentiel de leur temps à la recherche, à une abondante lecture.

A SUIVRE...

**Wina LOKONDO**

# LA FORCE AGRICOLE MILITAIRE

**Structure martiale pour jeter manu militari les bases de l'économie agricole nationale et Briser le cercle vicieux de la misère alimentaire au Congo**



## Le Bataillon Agricole Militaire (BAM) ou Village Agro-Militaire

Compagnie  
maraichère  
et vivrière

Compagnie  
agropastorale

Compagnie  
aquacultrice, piscicole  
et pêcheuse

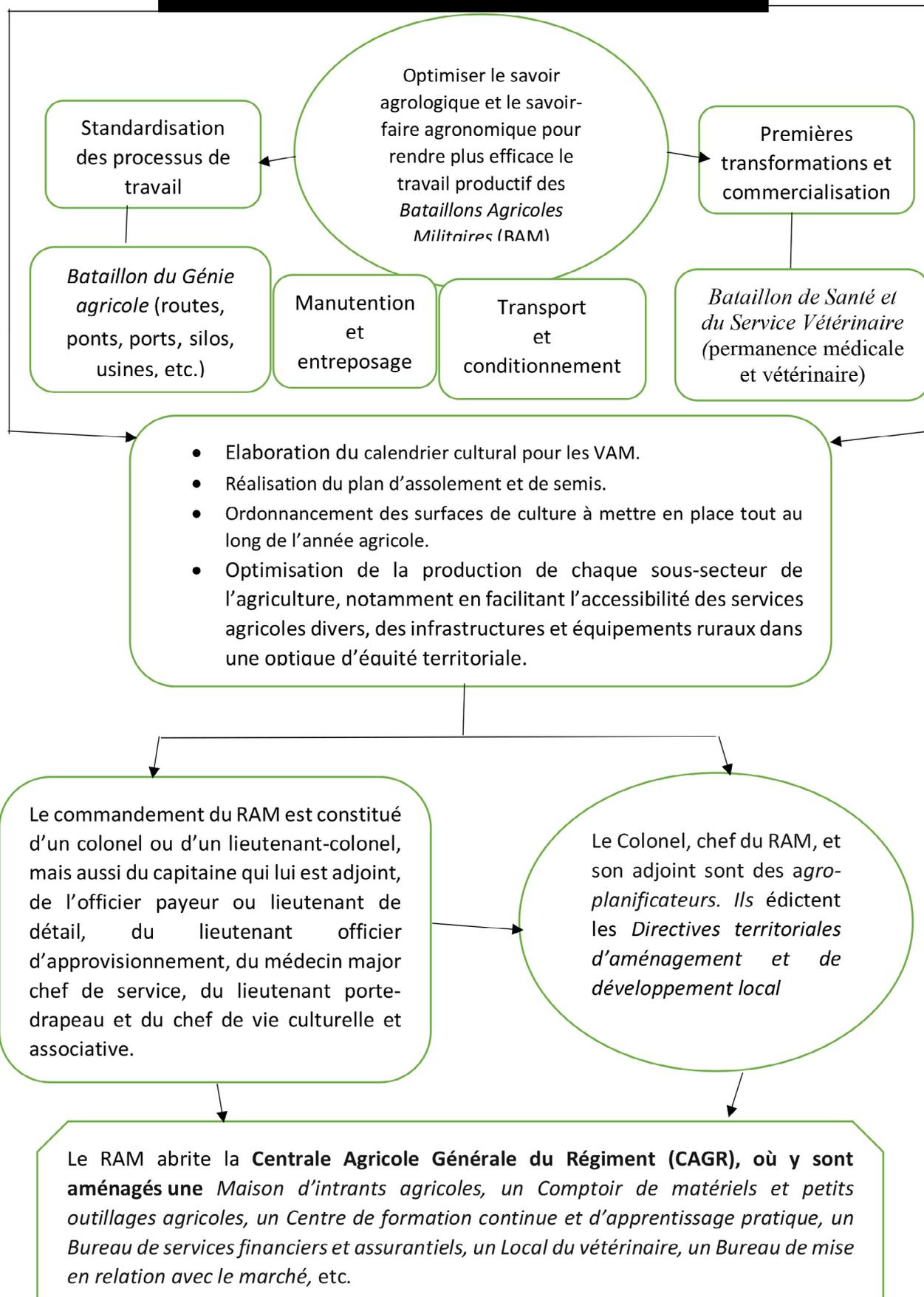
Compagnie  
sylvicultrice

Chef du VAM ou du BAM – est un officier supérieur, chef des cultures. Celui-ci est à la fois *Moniteur agricole* et *Commandant de Bataillon de Vigie et d'Alerte*, chargé de sécurisation du quotidien et de surveillance des frontières.

Tous les VAM sont **conçus sur un même modèle**. Au centre, les édifices communs tels que la cantine, un auditorium, les écoles, le petit périmètre de commerce, des bureaux et la bibliothèque ; tout cela entouré par des jardins et les maisons de leurs membres. Légèrement décentrés sont installés les lieux d'entraînement militaire et les équipements sportifs, tandis que les champs, les vergers, les fermes, les entrepôts et les bâtiments industriels se trouvent légèrement à la périphérie

Chaque VAM est soumis à la Sommation de Production, par saison agricole, en guise de feuille de route saisonnière des obligations productives, édictée par l'Etat-Major de la Force Agricole Militaire.

## Le Régiment Agricole Militaire (RAM)



A SUIVRE...

# PETIT WENDO, L'HÉRITIER COPIÉ COLLÉ DE WENDO KOLOSOY



au Congo Brazzaville pour le compte de la Francophonie.

Présentement, il est en studio pour l'enregistrement de son tout premier opus qui a pour titre phare "Mbudulu" qui veut dire en français "la façon de jouer".

Il totalisera 44 ans le 23 décembre prochain, Petit Wendo est encore célibataire et père de 4 enfants.

En faisant les comptes, je constate qu'il a 43 ans de différence d'âge avec son père spirituel, Antoine Wendo Kolosoy à qui il a tout pris voire la vie amoureuse. C'est auprès de son géniteur, Dialunda, qu'il a appris à aimer les chansons de son

**C**'est au sein du groupe de Jean Goubald que j'ai connu Petit Wendo, de son vrai nom Wonsa Ndolumingu Ali, vers les années 2000.

de Do Akonga et Victoria Eleison avant d'aller en formation en Belgique.

Durant son séjour en Belgique et en France, où il a livré quelques productions.

A l'époque, il chantait du Wendo avec guitare en bandoulière.

Il y a un mois, je l'ai retrouvé à Matadi sur la scène de la 10ème édition de Rumba parade, cette fois ci avec son propre orchestre R Liziba, composé de jeunes garçons et filles formés à l'INA.



Au cours de nos échanges en marge de Rumba parade, il le dira qu'il a débuté sa carrière dans de petits groupes et à Brazzaville chez Chairman Jacques Koyo.

Dans le cadre de la Rumba parade, s'est déjà produit à Kinshasa, Bukavu et tout récemment à Matadi.

Il a également livré deux concerts à Luanda en Angola et un Pointe noire

idole.

Petit Wendo est comme le petit poisson, il deviendra pas longtemps grand pourvu que Dieu lui prête vie.

Bon parcours !

**Hc Jean Pierre Eale Ikabe**

CONFIDENCES DU CHAUFFEUR DU MINISTRE

« FAITES LA GUERRE ;  
NE FAITES PAS ... L'AMOUR »



« Faites la guerre, et non l'amour ». Voilà ce que j'ai lu ce matin-là de dimanche, à l'entrée de notre nganda-bar du quartier. J'en suis d'autant plus interloqué que notre gérant semble avoir pris à contre-courant le dicton que j'ai coutume de lui répéter après l'avoir entendu moi-même chez notre patron, le ministre d'État des Affaires Tactiques. Or, à moins de me tromper, j'ai plutôt entendu de la bouche du ministre la phrase suivante : « Faites l'amour, et pas la guerre ; phrase héritée, d'après le ministre, du vaste

mouvement hippie en faveur de la paix, dans les années '70, sous les secousses notamment de la Guerre du Vietnam.

Au gérant méditatif et accoudé au comptoir du nganda-bar, j'ai exprimé mon étonnement. Lui, le gérant, s'est étonné de mon étonnement, et a persisté : « Mon ami pilote, oui, faites la guerre, et non plus l'amour ». Puis le gérant a monté le ton : « Il est temps, s'est-il exclamé, de regarder et de voir, d'entendre et d'écouter, de toucher et de sentir, de s'indigner, de s'engager ». Je n'avais jamais entendu notre « ambianneur-en-chef » tenir des propos aussi va-t-en-guerre. Je me suis de nouveau étonné, et le gérant s'est encore étonné de mon étonnement. Il a renchéri : « Sais-tu, mon ami pilote, que notre voisin d'à-côté, le pasteur -de-réveil, a emprunté à la Bible même des paraboles incendiaires ? ». Et voilà le gérant qui me raconte comment le fameux pasteur s'est inspiré de la révolte de Moïse contre les ennemis Amalécites, le même Moïse qui avait enjoint Josué d'enflammer et de poursuivre la guerre, avec ce détail montrant Moïse au sommet de la colline, brandissant un bâton béni de

Dieu pour galvaniser les troupes combattantes. Le pasteur est allé loin ; il a dit : « aucune prière même la plus ardente, même la plus agenouillée ; aucune marche même la plus pacifique, même la plus rampante ; même les concerts de musique les plus turbulents avec des sacrifices propitiatoires, rien de tout cela ne gagnera notre guerre ».

... Et afin de joindre le geste à la parole, le gérant m'a annoncé trois décisions gravissimes : primo, est interdite dans le nganda-bar toute boisson alcoolisée en signe de veillée de guerre, de même que toute danse lascive autour des hanches ; secundo, sont programmés des exercices martiaux pour mettre en condition de guerre les plus jeunes parmi les ambianneurs du nganda-bar, exercices accompagnés d'un catéchisme de préceptes civiques.

... J'ai enfin compris le gérant ; pour lui : « Faire la guerre et non l'amour », c'est, toutes affaires cessantes, rester branché heure après heure vers le Soleil levant, vers l'Est éprouvé du pays, en union de révolte...

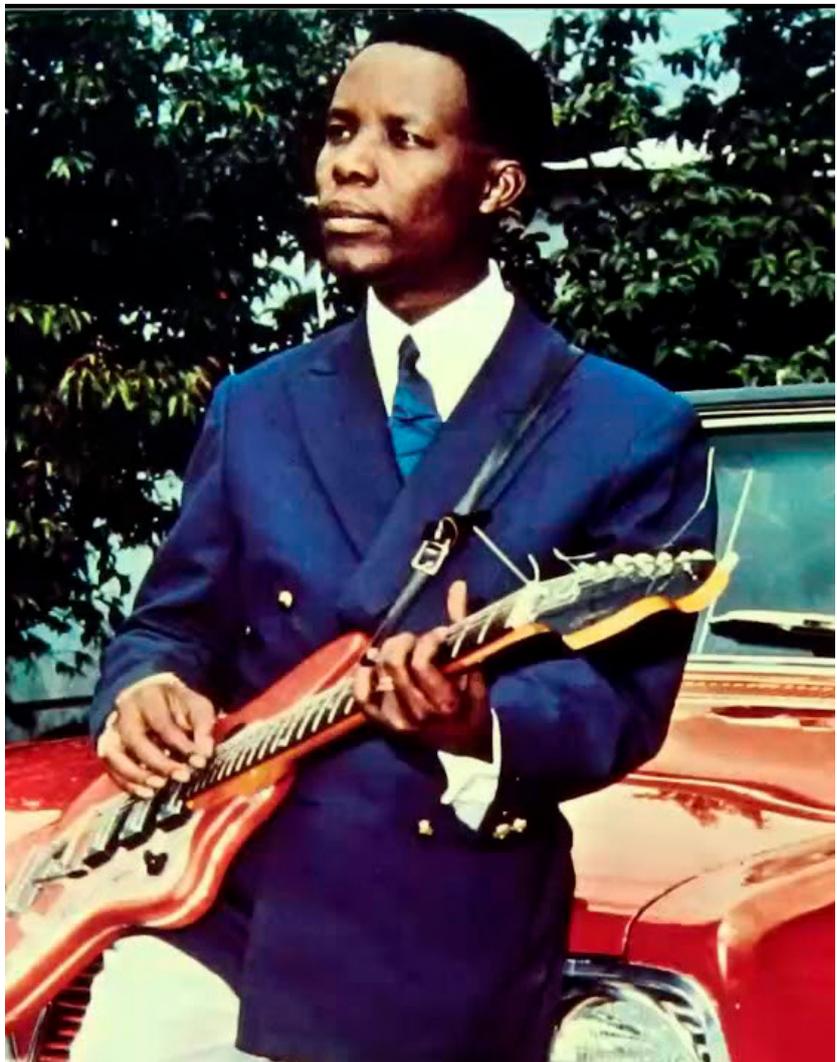
Pr Lye M. YOKA

**NICOLAS KASANDA, DOCTEUR NICO  
(7 JUIL. 1939 - 22 SEPT. 1985)**

## **ARTISTE ABSOLU, LE PLUS GRAND SOLO-GUITARISTE D'AFRIQUE DE TOUS LES TEMPS.**

**P**rofesseur de mécanique-auto à l'École Professionnelle (ÉPOM) de Ndingi à Léopoldville après avoir obtenu son diplôme de professeur dans l'enseignement technique, Chef de service électricité-auto chez DIFCO, concessionnaire Volkswagen à Léopoldville, Nicolas démissionne de ces fonctions en 1963, abandonnant tout, pour assumer à plein temps sa charge de chef d'orchestre African-Fiesta à lui confiée par ses collègues après leur départ collectif de l'African-Jazz de Joseph Kabassellé.

Soliste surdoué, il détrône à 14 ans en 1953 à la création du premier orchestre moderne de variété de danse, l'African-Jazz, le si célèbre guitariste Zacharie Elenga « L'Hawaïenne » en substituant au style primesautier de ce dernier une conception progressiste, moderne, de la technique de guitare. En 1959 dans la chanson « Kélya » de Rochereau, il crée ce nouveau son qui deviendra le générique de la musique congolaise, son identité sonore. Lors des enregistrements dits de la Table Ronde à Bruxelles en 1960 (« Indépendance cha-cha », « Sophie ya motéma », «



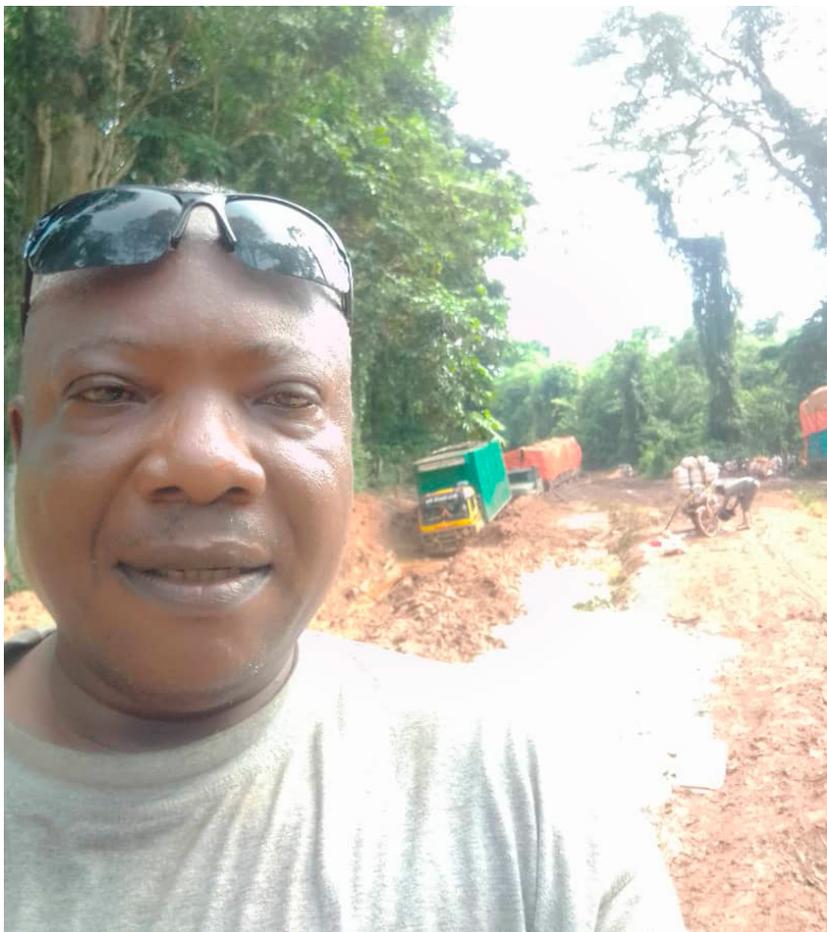
Nawéli boboto », « Tosékana », « Mérengué scoubidou » etc...) Nico Kasanda met en place la balance définitive qui servira désormais à la musique congolaise et invente ce son cristal à la guitare acoustique, première mondiale, le Graal, la pierre philosophale de tout guitariste africain. Ce qui laisse dire à Manu Dibango dans « 50 ans de musique africaine » sur Africa#1 je cite : « c'est

Nico Kasanda qui a adopté cet instrument d'origine espagnole, la guitare, pour lui donner un jeu africain », fin de citation. Le grand public ne s'y trompera pas en faisant de lui « docteur » puis « dieu » de la guitare, des vocables qui n'étaient ni autoproclamation ni attributions venues du Mont Ngaliéma.

**Audifax BEMBA**

## KISANGANI-BUTA

# UNE RANDONNÉE APOCALYPTIQUE



**D**ans le cadre de la mission que j'ai effectuée avec le Haut conseiller Jean Pierre Eale Ikabe du Csac en tant qu'expert, nous avons pris un vol régulier de Congo Airways à destination de Kisangani le jeudi 17 novembre et delà faire une correspondance pour se rendre dans la province du Bas Uele et plus précisément à Buta, chef-lieu de ladite province.

Une fois arrivés à Kisangani, nous nous sommes rensei-

gnés sur le programme des vols en destination de Buta, on nous a dit que cette ligne a été supprimée faute de rentabilité.

Espérant une opportunité qui se présenterait pour nous amener à Buta, nous avons atterri dans un hôtel de la place en attendant une occasion qui se pointerait pour qu'on poursuive notre route.

Passé deux jours sans solution, nous avons pris la résolution de prendre la

route par moto pour un trajet près de 330 kilomètres de route.

Déjà au départ, on nous avait dissuadé suite au piteux état de route mais on tenait coûte que coûte à s'y rendre pour être à temps et respecté le timing.

Avant le départ, nous avons pris les précautions nécessaires : achat des bottes, imperméables, lunettes de protection contre le soleil, poussière et insectes.

Nous avons quitté Kisangani aux environs de midi avec deux motos de location.

Pour ne pas trop subir la rudesse de la route, nous avons pris l'option d'effectuer le trajet en deux étapes : la première de Kisangani à Banalia distante de 129 kilomètres et la seconde de Banalia à Buta, longue de 200 kilomètres.

Pour la première étape, nous avons emprunté une route chaotique en limonite avec des barrières érigées par ci par là par des badauds, des policiers, des cantonniers etc.

Faute d'entretien, nous avons dû faire des kilomètres à pieds pour permettre aux motards de franchir les tronçons boueux.



A deux reprises, nous avons croisé des cheptels de bœufs venant de la République centrafricaine à près d'un millier de kilomètres. Et au croisement, les bœufs obéissaient aux ordres de bouviers pour laisser les passages.

Nous sommes arrivés à Banalia après 6 heures de route.

Après avoir passé la nuit à l'hôtel, le Haut Conseiller Jean Pierre Eale a négocié avec le capitaine du bac pour qu'on traverse très tôt afin d'arriver à temps à Buta.

Déjà à 6 heures du matin, nos motards et nous étions à l'embarcadère du bac.

Avec une cinquantaine de motos surchargées, nous avons fait 10 minutes de traversée et nous nous sommes retrouvés à l'autre rive de la rivière Arwimi, une

rivière à la dimension d'un fleuve où on exploite l'or à la lisière.

Après une trentaine de kilomètres, en pleine forêt, nous étions contraints de descendre des motos pour continuer à pieds en contournant dans la forêt.

Devant nous, plusieurs motos tentaient de frayer le chemin à travers la boue et des flaques d'eau et les motards jouaient à l'équilibre pour franchir ce traquenard.

Une fois sortis du borbier, nous avons repris l'aventure traversant des villages qui se ressemblaient les uns et les autres avec des paysages presque identiques qui se succédaient : des forêts de bambous et d'hévéas.

A plus de cent kilomètres de Banalia, nous avons vécu la galère, nous avons en face de nous un paysage apocalyptique : plus d'une douzaine de véhicules embourbés, certains ont déjà passé près d'un mois à cet endroit, des motos qui se frayaient le chemin. Ceux des camionneurs, qui ont voulu contourner pour frayer un chemin dans la forêt, étaient également bloqués dans la boue dans des trous d'un mètre et demi ou plus.

Après moult acrobaties, nos deux motards nous ont rejoints et nous avons continué notre route avec des successions des terrains marécageux où il fallait descendre et laisser les

motards se démerder.

Ce que nous avons constaté, la solidarité régnait entre les motards, si l'un d'eux est embourbé, les autres s'arrêtaient pour lui venir au secours.

Le trajet n'était pas du tout repos, le motard transportant Jean Pierre Eale a connu trois pannes en cours de route et il fallait recourir à l'assistance des mécaniciens de motos ou de véhicules pour la dépanner.

Ces diverses pannes ont prolongé le trajet et la nuit nous a attrapés à plus de 50 kilomètres de Buta. Les insectes suivaient les phares de motos et venaient nous frapper aux visages.

Le motard du haut Conseiller, qui avait perdu ses lunettes en cours de route, avait eu de la peine à les éviter.

À 20 kilomètres de Buta, l'embrayage de la moto conduisant le Haut conseiller a lâché et on devait rouler à près de 20 kilomètres à l'heure.

Au lieu de 17 heures, nous sommes arrivés à Buta à 20 heures 30, éreintés.

Heureusement nous sommes arrivés sains et saufs après plus de 18 heures de route.

C'était vraiment une aventure qui mérite de ne pas à être tentée.

**Herman Bangi Bayo**  
**Depuis Buta**

**MONDIAL 2022**

# RÉSULTATS DE LA PHASE DE GROUPES



## 1<sup>ère</sup> journée

### Dimanche 20 novembre 2022

Qatar 0 – 2 Equateur

### Lundi 21 novembre 2022

Angleterre 6 – 2 Iran

Sénégal 0 – 2 Pays-Bas

Etats-Unis 1 – 1 Pays de Galles

### Mardi 22 novembre 2022

Argentine 1 – 2 A. saoudite

Danemark 0 – 0 Tunisie

Mexique 0 – 0 Pologne

France 4 – 1 Australie

## Mercredi 23 novembre 2022

Maroc 0 – 0 Croatie

Allemagne 1 – 2 Japon

Espagne 7 – 0 Costa Rica

Belgique 1 – 0 Canada

## Jeudi 24 novembre 2022

Suisse 1 – 0 Cameroun

Uruguay 0 – 0 Corée du Sud

Portugal 3 – 2 Ghana

Brésil 2 – 0 Serbie

## 2<sup>ème</sup> journée

### Vendredi 25 novembre 2022

Pays de Galles 0 – 2 Iran

Qatar 1 – 3 Sénégal

Pays-Bas 1 – 1 Equateur